

MONT-LAURIER



Mot du maire



Daniel Bourdon
Maire de la ville

Bienvenue à Mont-Laurier,

En tant que ville centre de la MRC d'Antoine-Labelle, la Ville de Mont-Laurier joue un rôle majeur dans le développement régional. Mont-Laurier assure un leadership fort afin de contribuer à l'enrichissement de la communauté autant en ce qui a trait à l'économie qu'à l'amélioration des diverses infrastructures culturelles et sportives utilisées par les citoyens. Nous offrons à la population un milieu de vie accueillant et de qualité dans le cadre enchanteur caractérisant si bien les Hautes-Laurentides.

Je vous invite à visiter, entre autres, la magnifique salle de spectacle, l'Espace Théâtre située au centre-ville à proximité de la Bibliothèque et du parc Toussaint-Lachapelle. Pour les amateurs de sports, vous aurez la chance de découvrir un Centre de plein air quatre saisons à quelques kilomètres du centre-ville, un pôle sportif gratuit et entièrement rénové, de nombreux espaces verts et l'emblématique rivière du Lièvre.

En plus d'offrir une vaste gamme d'activités adaptées pour tous les membres de la famille, vous pouvez également compter sur des services d'éducation et de soins de santé de qualité.

Grâce à ce guide, vous aurez la chance de découvrir l'ensemble des infrastructures et des services offerts à Mont-Laurier.

Je vous souhaite bienvenue et bonne lecture,

Table des matières

Votre conseil municipal	4
Une ville accueillante	6
Des services à la population	14
Urgence et sécurité publique	15
Compte de taxes et évaluation foncière	17
Collectes des matières	18
Aménagement du territoire	20
Environnement	22
Plaintes et requêtes	24
Participation citoyenne	25
Politique famille-aînés	26
Communautaire	27
Centre-ville en action	28
Bibliothèque	34
Inscriptions en ligne	35
Installations sportives	36
Espaces verts et parcs	38
Centre de plein air	40
Parcs régionaux	41
Pôle du savoir	44
Famille et éducation	45
Mobilité active et transport collectif	46
Animaux	47
Vie économique	48
Région en croissance	49
Maison de l'entrepreneur	50
Zone Emploi	51
Aéroport régional de Mont-Laurier	51
Restez informé	52
Foire aux questions	54



Votre conseil municipal

Les séances du conseil municipal sont publiques et les citoyens sont invités à y assister à la salle de l'hôtel de ville située au 300 boulevard Albiny-Paquette. Les séances sont bimensuelles et se déroulent en général les lundis à 18h30. Celles-ci sont également diffusées à la télévision locale sur la chaîne MATV.

Rendez-vous au villemontlaurier.qc.ca, onglet vie municipale, afin de consulter le calendrier des séances du conseil et pour en apprendre davantage concernant les consultations publiques. Le site Internet de la ville présente également les ordres du jour et les procès-verbaux.



Émilie Tessier



Véronie Whear



Yves Desjardins



Suzanne Parisé



Claudie Lacelle



Normand Latreille

UNE VILLE ACCUEILLANTE



Un peu d'histoire

En 1885, Solime Alix et Adolphe Bail viennent s'installer au Rapide-de-l'Original sur la recommandation du Curé Labelle. Les deux hommes furent charmés de l'emplacement aussitôt arrivé, y voyant un fort potentiel de développement. Vingt-quatre ans plus tard, le village de Mont-Laurier voit officiellement le jour.

Témoin indiscutable du projet de colonisation du Curé Labelle et de l'histoire forestière qui marque l'expérience québécoise, la ville de Mont-Laurier a une histoire riche au sein des Hautes-Laurentides. La gare de Mont-Laurier où les passagers du train du chemin de fer du P'tit train du nord de Saint-Jérôme jusqu'à Mont-Laurier a été un levier économique important dans le développement de la Ville tout comme l'emblématique rivière du Lièvre.

Desservie aujourd'hui par la piste cyclable le P'tit du train du nord, la gare représente une importante porte d'entrée de la ville pour les touristes et les amateurs de plein air leur permettant de découvrir une ville en pleine effervescence.

La Ville de Mont-Laurier compte maintenant près de 15 000 habitants et elle offre une gamme de services complète à ses citoyens, et ce, à proximité de sites naturels enchanteurs.

Source : Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides



Mont-Laurier - d'un naturel accueillant

La nouvelle Ville de Mont-Laurier constituée en 2003, suite au regroupement des municipalités de Des Ruisseaux, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles et de la Ville de Mont-Laurier, a de nouveau été modifiée le 1er janvier 2006, suite à la volonté exprimée par les citoyens de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, lors du scrutin référendaire de juin 2004, de reconstituer leur ancienne municipalité.

L'actuelle Ville de Mont-Laurier occupe maintenant un territoire de 591 kilomètres carrés. Depuis le regroupement des trois municipalités en 2003 et malgré le démembrement de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, plusieurs activités importantes ont marqué les débuts du nouveau Mont-Laurier.

Une vision d'avenir qui servira de levier économique et de cadre de référence pour assurer le bien-être de la collectivité et pour faire de Mont-Laurier une ville d'accueil à la vraie nature, au cœur des Hautes-Laurentides.

En 2005, la Ville dévoile sa signature graphique dévoilant le slogan « D'un naturel accueillant » accompagne le nouveau logo; une image de la Ville qui se veut fière, moderne et qui dégage notoriété, force et unité, une assurance vers l'avenir.



Hôtel de ville

300, boulevard Albiny-Paquette,
Mont-Laurier, Québec J9L 1J9

(819) 623-1221, poste 100

Numéro urgence en dehors des heures d'ouverture

(819) 623-1221, poste 8

info@ville demontlaurier.qc.ca

Lundi au jeudi
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Vendredi
8h30 à 12h00

Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

1064, rue Industrielle,
Mont-Laurier, Québec J9L 3V6

(819) 623-7382, poste 2

info@ridl.ca

Lundi au vendredi
8h00 à 17h00

Samedi
8h00 à 12h00

Service de sécurité incendie (Caserne Léon Daviault)

575, rue Bellerive,
Mont-Laurier, Québec J9L 1X5

(819) 623-1221, poste 200

incendie@villemontlaurier.qc.ca

Garage municipal

131, rue godard,
Mont-Laurier, Québec J9L 3T5

(819) 623-1221, poste 300

travauxpublics@villemontlaurier.qc.ca

Bibliothèque (secteur Mont-Laurier)

385, rue du Pont,
Mont-Laurier, Québec J9L 2R5

(819) 623-1221, poste 750

villemontlaurier.qc.ca

Lundi
10h00 à 17h00

Mardi, mercredi et jeudi
10h00 à 19h00

Vendredi
10h00 à 18h00

Samedi
10h00 à 15h00

Bibliothèque (secteur Des Ruisseaux)

1269, boulevard des Ruisseaux,
Mont-Laurier, Québec J9L 0H6

(819) 623-1221, poste 753

bibliotheque@villemontlaurier.qc.ca

Lundi et jeudi
13h00 à 19h00

Bibliothèque (secteur Val-Limoges)

3620, chemin de Val-Limoges,
Mont-Laurier, Québec J9L 3G6

(819) 623-1221, poste 755
bibliotheque@villemontlaurier.qc.ca

Mardi
14h00 à 19h00

L'hôtel de ville

Aménagé depuis 2013, l'hôtel de ville de Mont-Laurier vous offre sous un même toit un guichet unique de services centralisés aux citoyens et aux visiteurs. En plus de regrouper plusieurs services de la Ville de Mont-Laurier, le site propose le bureau d'information touristique, la halte VR, le Centre d'exposition de Mont-Laurier et le sentier intergénérationnel où l'on retrouve des panneaux interprétatifs historiques relatant l'histoire des Moniales Bénédictines.

Acquise en 2012 des Moniales Bénédictines de Mont-Laurier, l'ancienne abbaye est un des plus beaux immeubles de la ville et fait partie du patrimoine lauriermontois. L'édifice imposant a été rénové tout en préservant son architecture et sa riche histoire collective.

Les Moniales Bénédictines ont quitté l'Abbaye en 2011 et ont ainsi marqué la fin d'une époque. Si leur vie à titre de religieuses cloitrées a entouré le monastère d'un grand mystère, leur dur labeur a profité aux Lauriermontois durant plusieurs générations. Elles pratiquaient l'hospitalité en accueillant les nombreuses personnes qui sollicitaient conseils et prières à leurs intentions. Les Sœurs Bénédictines vendaient également du chocolat et du beurre de caramel qu'elles fabriquaient avec le lait des chèvres qu'elles élevaient. Elles se sont également distinguées au niveau musical en publiant, à même leur propre imprimerie, des dizaines de livrets de chants liturgiques, grâce auxquels elles se sont fait connaître au Québec et dans les communautés francophones du Canada et des États-Unis.



Coordonnées de l'hôtel de ville
300, boulevard Albiny-Paquette,
Mont-Laurier, Québec J9L 1J9

1

Bureau d'information touristique

Le bureau d'information touristique est installé dans l'édifice abritant l'hôtel de ville. Que ce soit pour une activité de plein air, une randonnée pédestre ou de motoneige, etc. un arrêt au bureau d'information touristique et vous obtiendrez tous les détails nécessaires pour un séjour réussi. Le personnel saura vous assister dans l'organisation de votre activité ou pour la réservation d'hébergement. Vous aurez ainsi la chance de parcourir la région et de profiter pleinement des attraits.

2

Halte VR

Une halte pour véhicules récréatifs (VR) a été aménagée sur le site à proximité du stationnement pour accommoder les visiteurs (maximum 2 nuits). Les usagers pourront utiliser les toilettes disponibles à l'accueil touristique pendant les heures d'ouverture. Les feux sont interdits et l'utilisation d'une génératrice est autorisée seulement entre 8h et 10h et 17h et 20h. L'accès est disponible à compter de mai jusqu'au mois d'octobre (site non déneigé) 7 jours/7.

Longueur maximale du véhicule : 40 pieds (ex. 10 espaces de 40 pieds ou 5 espaces de 40 pieds + 7 espaces 30 pieds et moins)

Aucun service n'est offert sur le site, toutefois une station de vidange est disponible sur la rue Achim pour la vidange des eaux usées et l'accès à l'eau potable.






3

Espace muséal des bénédictines


L'Espace muséal des Bénédictines (1934 à 2011) : Exposition permanente À la recherche de Dieu. L'Espace muséal est ouvert au public et il est gratuit lors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

 À la recherche de Dieu

4

Centre d'exposition de Mont-Laurier

Fondé en 1977, le Centre d'exposition de Mont-Laurier est une institution muséale agréée par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec et soutenu principalement par le Conseil des arts et des lettres du Québec, ainsi que par la Ville de Mont-Laurier. À titre de diffuseur professionnel en arts visuels et métiers d'art dans les Hautes-Laurentides et acteur incontournable en éducation en milieu muséal, sa localisation lui permet de remplir sa mission et ses mandats de façon optimale au bénéfice de la communauté locale, régionale et artistique. De plus, une foule d'ateliers culturels sont offerts gratuitement aux enfants. Visitez le site Internet afin de connaître la programmation du moment et les heures d'ouverture.

 www.expomontlaurier.ca

5

Sentier pédestre intergénérationnel et panneaux interprétatifs des moniales bénédictines

Randonnée : 1,6 km.

Pour en apprendre davantage concernant le site de l'hôtel de ville, rien de mieux que de parcourir le sentier pédestre intergénérationnel situé à l'arrière de l'hôtel de ville qui vous offre des stations de sports afin de vous dégourdir. De plus, vous aurez la chance de découvrir des panneaux interprétatifs des moniales relatant leur histoire.



**Installations
intergénérationnelles
pour favoriser les saines
habitudes de vie**

DES SERVICES À LA POPULATION

Urgence et sécurité publique

Sûreté du Québec

La Sûreté du Québec assure la sécurité publique sur le territoire lauriermontois. Elle contribue au maintien de la paix et de l'ordre, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens.

Elle est également responsable de l'application de certains règlements de la Ville de Mont-Laurier reliés à la paix, au bon ordre et à la sécurité publique.

Composez le 9-1-1 en cas d'urgence.

Coordonnées du poste de la Sûreté du Québec
poste.mrc.antoine-labelle@surete.qc.ca
 100, rue Godard, Mont-Laurier (Québec) J9L 3T6
 Téléphone : 819 623-2211

Hôpital de Mont-Laurier

Le centre hospitalier de Mont-Laurier offre une gamme complète de soins de proximité aux citoyens. Étant l'un des six centres trauma à travers le Québec, les résidents de Mont-Laurier peuvent compter sur des professionnels de la santé qualifiés pour assurer leur santé et celle de leurs proches.

Composez le 9-1-1 en cas d'urgence.

Coordonnées de l'hôpital de Mont-Laurier
 et de l'unité d'urgence
 2561 Ch. de la Lièvre S, Mont-Laurier, QC J9L 3G3
 Téléphone : 819 623-1234

Coordonnées du CLSC de Mont-Laurier
 757 Rue de la Madone, Mont-Laurier, QC J9L 1T3
 Téléphone : 819 623-1228





Service de la sécurité incendie

Le Service de la sécurité incendie offre des conseils et des outils de prévention et d'éducation en vue de réduire et de contrôler les risques d'éclosion et de propagation d'incendies. Il intervient en cas d'incendie, de désastre et de sauvetage pour protéger la vie et les biens des citoyens. Le jour comme la nuit, les pompiers sont prêts à entrer en action pour assurer la sécurité de la population.

Quelques précautions à prendre lorsque vous faites des feux à ciel ouvert :

- Un feu ne doit pas nuire au voisinage par le dégagement de fumée ou d'odeur sans quoi il doit être éteint sans délai.
- Il est interdit de brûler des déchets, des matières toxiques, des matières plastiques ou d'origine pétrolière, caoutchouc ou autres et toutes matières desquelles peut émaner une fumée polluante.
- Il est interdit de procéder au brûlage d'un bâtiment ou de matériaux provenant de la démolition, construction ou rénovation d'un bâtiment.

Chaque année, la SOPFEU et les pompiers municipaux interviennent sur de nombreux incendies causés par la perte de contrôle d'un brûlage. Avant de brûler vos résidus comme l'herbe, les feuilles et les branches mortes, envisagez ces autres options :

- Les cueillettes de résidus verts;
- Le dépôt des résidus à l'écocentre de la Régie intermunicipale de la Lièvre;
- Le compostage.

Foyer pare-étincelles

Avez-vous pensé à vous procurer un foyer pare-étincelles pour vos soirées d'été? Cet outil indispensable vous permet de faire un feu en toute sécurité et même lors d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité. N'oubliez pas de l'éteindre lorsque vous quittez les lieux.

 www.sopfeu.qc.ca

Compte de taxes et évaluation foncière

Compte de taxes

Chaque année, le compte de taxes est également envoyé par la poste aux contribuables. Il est possible d'acquitter la facture de taxes en 3 versements égaux, sans intérêt. Les dates d'échéance pour chacun de ces versements sont dorénavant les suivantes :

- Mars (premier versement)
- Juin (deuxième versement)
- Septembre (troisième versement)

Des intérêts sur les versements effectués en retard sont applicables. Surveillez vos échéances, car aucun rappel n'est envoyé pour les deuxième et troisième versements. Les modes de paiement acceptés :

- Par paiement électronique par l'entremise des services automatisés de la plupart des institutions financières (SIPC 518. Attention de faire vos paiements électroniques individuellement pour chacun de vos matricules (programmer le numéro de référence pour paiement indiqué sur les coupons)
- Par paiement préautorisé. Il est possible de compléter un formulaire au villemontlaurier.qc.ca, onglet Services aux citoyens en cliquant sur Taxation et évaluation.
- Par la poste en incluant un chèque à l'ordre de la « Ville de Mont-Laurier », sans oublier de joindre le talon de remise, toujours sans frais.
- En argent, par chèque ou par paiement direct à l'hôtel de ville, au 300, boulevard Albiny-Paquette, Mont-Laurier lors des heures d'ouverture.

 www.villemontlaurier.qc.ca

Évaluation foncière

Le Service de l'évaluation foncière de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle est responsable de l'évaluation des propriétés de la Ville de Mont-Laurier.

L'évaluation est faite selon le marché de l'immobilier, selon des critères professionnels, et est valide pour trois ans. Une propriété est inspectée généralement tous les cinq à huit ans et la valeur de votre propriété est mentionnée sur votre compte de taxes.

Vous pouvez contester une inscription au rôle d'évaluation en remplissant un formulaire de demande de révision disponible à la MRC d'Antoine-Labelle, 425, rue du Pont, Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6. Téléphone : 819 623-3485

Courriel: evaluation@mrc-antoine-labelle.qc.ca

Collectes des matières organiques, recyclables et d'ordures

La Ville de Mont-Laurier est desservie par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre quant à la collecte des matières organiques, recyclables et d'ordures.

Calendrier des collectes

Pour consulter le calendrier des collectes pour les bacs bruns (matières organiques), les bacs verts (matières recyclables) et les bacs noirs (matières résiduelles) par secteur en fonction de l'adresse civique, les citoyens doivent visiter le site Internet de la Régie au ridl.ca.

Notez bien que vous pouvez disposer d'un excédent de matières recyclables dans des sacs transparents à côté du bac vert ou d'un excédent de matières organiques dans des sacs de papier.

Une mise à jour du calendrier est effectuée annuellement.



Service d'écocentre

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre agit notamment à titre d'écocentre auprès des citoyens de la ville de Mont-Laurier. Des matières peuvent être déposées lors des heures d'ouverture sur le site de la Régie située au 1064 rue industrielle, Mont-Laurier.

Voici une liste des services **gratuits** à l'écocentre de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (secteur résidentiel seulement) :

Pour les matériaux apportés et triés à l'écocentre

- Le bardeau
- Le bois
- Le métal
- Les résidus verts
- Les branches
- Le mobilier résidentiel (incluant les matelas et les sommiers)
- Les matières organiques
- Les matériaux secs non récupérables tels que : le gyproc, la laine isolante, la fibre de verre, les fenêtres, les jouets...

Par apport volontaire :

- Les appareils des technologies de l'information et des communications
- Les résidus domestiques dangereux
- Les pneus
- Le polystyrène
- Les tubes fluorescents et les lampes au mercure



Questions fréquentes

Comment obtenir de nouveaux bacs en cas de bris?

Pour obtenir de nouveaux bacs en cas de bris, la Ville invite les citoyens à contacter le 819 623-1221, poste 122.

À qui appartiennent les bacs?

Tous les bacs autorisés et distribués demeurent, en tout temps, la propriété de la municipalité ou de la Régie intermunicipale de la Lièvre. Les bacs sont assignés à une porte et ne peuvent être changés d'adresse. Tous les propriétaires d'un immeuble qui dispose d'un ou de plusieurs bacs autorisés en ont la garde et sont responsables pour les dommages, pertes ou bris pouvant survenir audits contendants.

Comment puis-je signaler une collecte oubliée?

Pour signaler l'oubli d'une collecte, vous pouvez communiquer directement avec la Régie intermunicipale des déchets au 819 623-7382, poste 2.

Que faire avec mon sapin de Noël naturel à la suite de la période des fêtes?

Le sapin de Noël naturel doit être couché à côté du bac brun, en section de 6 pieds et dépourvu de décorations afin que ce dernier soit récupéré par la RIDL.

Coordonnées de l'écocentre
1064 rue Industrielle, Mont-Laurier
Téléphone : 819 623-7382, poste 2
Horaire disponible au ridl.ca.



Aménagement du territoire

Demande de permis

Avant d'entreprendre des rénovations ou d'entamer un projet de construction, il est primordial de valider les projets auprès du Service de l'aménagement du territoire de la ville de Mont-Laurier. Cette démarche permet d'assurer la conformité des projets proposés par les citoyens en amont de leur réalisation selon les règlements d'urbanisme de la ville de Mont-Laurier.

Vous avez une fosse septique? Renseignez-vous auprès de l'équipe de la Ville concernant la fréquence de vidange de votre fosse septique.

Les formulaires pour les demandes de permis sont accessibles en ligne au villemontlaurier.qc.ca sous l'onglet Services aux citoyens, Règlements d'urbanisme et demande de permis. Pour plus de renseignements, il est également possible de contacter le Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement en composant le 819 623-1221, poste 600 afin de prendre rendez-vous.

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Un comité consultatif d'urbanisme (CCU) de Mont-Laurier est un organisme composé de citoyens bénévoles et d'élus. Celui-ci est mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Bien que le CCU soit fondamentalement un organisme à caractère consultatif et non décisionnel, il joue néanmoins un rôle indéniable dans la mission de planification et d'administration du territoire municipal, car il est une condition essentielle à l'approbation :

- d'une dérogation mineure;
- d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel ou d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).



Des services urbains
au cœur de sites
naturels exceptionnels

Environnement

Le respect de l'environnement est primordial à la Ville de Mont-Laurier. C'est pourquoi la vigilance est de mise en ce qui concerne l'application des divers règlements mis en place dans la ville concernant cet enjeu majeur.

Distribution de compost

Chaque printemps, la Ville de Mont-Laurier, en collaboration avec la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, distribue gratuitement aux citoyens du compost pour l'entretien de leurs plates-bandes et de leur pelouse. Les citoyens sont invités à se présenter au garage municipal avec leur pelle et leurs contenants afin de récupérer le compost distribué en vrac. La Ville invite également les citoyens à s'abonner à l'infolettre de la ville, consulter le site Internet ou suivre les réseaux sociaux afin de connaître le moment de la distribution.

Politique de l'arbre

La Ville s'est, entre autres, dotée d'une politique de l'arbre afin d'assurer la naturalisation de son territoire et de faire en sorte que les essences des arbres plantés soient au bon endroit.

Planter un arbre en milieu urbain comporte des contraintes notamment en raison de la proximité des infrastructures.

- L'arbre ne doit pas être planté trop près d'un bâtiment, de la rue, de l'entrée charretière et des fils électriques.
- De plus, la plantation d'arbres ou d'arbustes est aussi prohibée dans le triangle de visibilité pour un terrain en coin.
- Attention, l'abattage d'arbre nécessite un certificat d'autorisation, lorsque le terrain visé a moins d'un hectare et qu'il est situé dans le périmètre urbain de Mont-Laurier, Saint-Jean-sur-le-Lac et Val-Limoges ou encore dans une zone de villégiature ou forestière.



**La protection des lacs et cours d'eau,
la responsabilité de tous !**

Protection des rives et des lacs

La rive et le littoral sont considérés comme des zones les plus importantes de nos cours d'eau et nos lacs. Il faut éviter toutes interventions sur la rive et le littoral afin de conserver ces zones naturelles et efficaces.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de :

- creuser dans le littoral;
- prélever du gravier;
- le remblayer (sable ou autre);
- défricher la rive.

Rappelons que les ouvrages sur le bord des cours d'eau et des lacs sont assujettis à un permis, informez-vous auprès de votre inspecteur avant toute intervention.

Bannissement des sacs de plastique à usage unique dans les commerces de Mont-Laurier

En 2023, Mont-Laurier a adopté un règlement qui interdit la distribution de sacs de plastique à usage unique sur son territoire. Ce qui signifie que les commerçants ne peuvent désormais plus remettre de sacs en plastique à usage unique à leur client. N'oubliez pas d'apporter vos sacs réutilisables avant de quitter la maison pour effectuer vos emplettes!

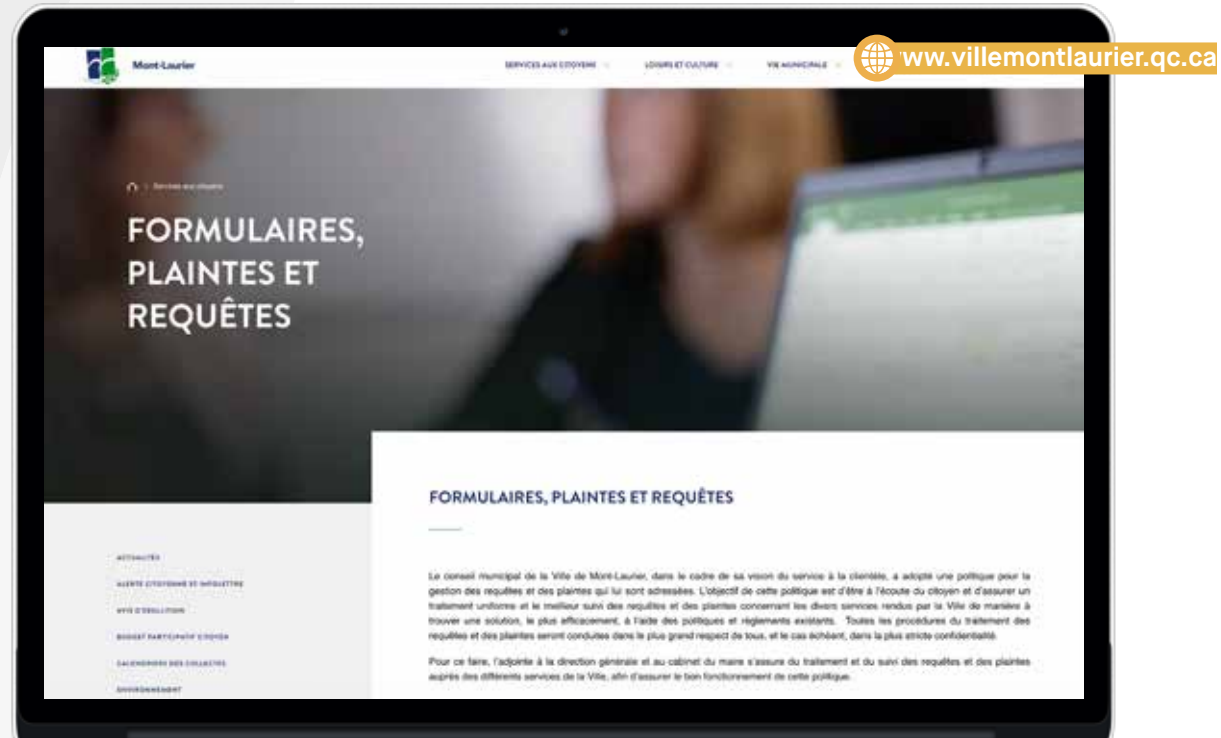
Coordonnées du Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
Hôtel de ville, 300 boulevard Albiny-Paquette, Mont-Laurier
819 623-1221, poste 600
amenagement@villemontlaurier.qc.ca

Plaintes et requêtes

Le conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, dans le cadre de sa vision du service à la clientèle, a adopté une politique pour la gestion des requêtes et des plaintes qui lui sont adressées. L'objectif de cette politique est d'être à l'écoute du citoyen, d'assurer un traitement uniforme des requêtes et des plaintes et de faire un meilleur suivi avec les divers services rendus par la Ville, le plus efficacement possible, tout en respectant les politiques et les règlements en vigueur. Toute procédure de traitement des requêtes et des plaintes sera traitée dans le plus grand respect, et le cas échéant, dans la plus stricte confidentialité.

Formulaire disponible en ligne et par le biais du portail citoyen

Le formulaire de requête et de plainte est disponible sous l'onglet Services aux citoyens au www.villemontlaurier.qc.ca. Que ce soit concernant l'entretien routier, le déneigement ou un lampadaire défectueux, il est possible de remplir le formulaire en ligne ou de signaler une situation par le biais du portail citoyen. Le portail citoyen est accessible lorsque le résident s'inscrit à l'alerte citoyenne disponible sur le site Internet de la ville de Mont-Laurier.



Participation citoyenne

Une ville à l'écoute de ses citoyens

En plus d'avoir entrepris une démarche de planification stratégique auprès de ses citoyens, la Ville de Mont-Laurier favorise également l'implication citoyenne par la tenue de consultations publiques diverses. Que ce soit lors du plan cyclable, auprès des organismes ou auprès de la communauté aînée et des familles dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés, la contribution citoyenne est importante pour le conseil municipal afin de réaliser des projets cohérents selon les besoins collectifs des citoyens. Surveillez le site Internet de la ville afin de connaître les consultations citoyennes à venir.

Budget participatif citoyen

Un Budget participatif citoyen est d'ailleurs proposé aux citoyens de la ville de Mont-Laurier annuellement. Un processus démocratique où les citoyens décident de l'investissement d'une partie du budget municipal. Un outil qui permet aux citoyens de proposer des projets d'investissement structurants pour la ville et la communauté, selon certains critères d'admissibilité.

Dans le cadre de son plan stratégique 2019-2025, la Ville de Mont-Laurier a tenu plusieurs consultations publiques et une des orientations stratégiques retenue vise à contribuer au sentiment de fierté et à l'implication communautaire.

L'idée de mettre en place un budget participatif permet ainsi aux citoyens de s'impliquer en déposant une idée de projet ou en votant pour leur projet favori tout en participant au développement de leur ville. Cette approche est transparente, dynamique et favorise le rapprochement entre les citoyens, les élus et les employés municipaux. De plus, cela permet aux citoyens d'améliorer leur qualité de vie et de répondre à des besoins collectifs spécifiquement identifiés par eux.

Pour connaître les échéanciers du budget participatif citoyen en cours ou à venir, visitez la section Budget participatif citoyen sous l'onglet Services aux citoyens sur le site Internet de la ville de Mont-Laurier.

Politique famille-aînés

La Ville de Mont-Laurier s'est dotée d'une politique des aînés et de la famille. Mise à jour en 2023, cette démarche découle d'un programme du gouvernement du Québec, chapeauté par le secrétariat des aînés qui comprend cinq grandes orientations: mettre un frein à l'âgisme; adapter les politiques, les services et les structures; agir de façon globale et intégrée; favoriser la participation des aînés; s'appuyer sur la concertation ainsi que la mobilisation de toute la communauté.

Dans le cas de la Ville de Mont-Laurier, le conseil municipal a pris de décision de joindre sa démarche de mise à jour de la politique des aînés à celle de la famille afin de créer un processus inclusif et concerté. Adoptée en 2016 pour la première fois, la Politique des aînés et de la famille est primordiale pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens puisque les actions qui en découlent sont un engagement de la Ville à effectuer les démarches en lien avec celles-ci en proposant un plan d'action quinquennal. La mise à jour de cette politique a pour objectif de mieux répondre aux besoins des citoyens dans l'immédiat et de proposer un plan d'action cohérent et représentatif du milieu.

Afin de consulter la mise à jour de ce plan d'action, rendez-vous au

 www.villemontlaurier.qc.ca

Communautaire

La solidarité sociale et la persévérance sont des valeurs fondamentales qui font la fierté des Laurier-montois. Elles guident la Ville et ses partenaires dans tout processus de décision, d'observation et de respect de ces valeurs constituant des conditions essentielles à la réussite du projet collectif qui vise à favoriser l'autonomie et le développement du milieu afin de répondre aux attentes et aux besoins sociaux des différents groupes de la population et plus spécifiquement aux plus démunis, tant au point de vue social, récréatif, culturel, qu'économique.

La Ville de Mont-Laurier reconnaît l'importance des organismes communautaires qui contribuent au maintien du tissu social de la communauté et qui offrent bénévolement une multitude de services à la population. Chaque année la Ville leur assure son soutien par le biais de sa politique d'aide financière dans un souci de maintenir le sentiment d'appartenance des différents secteurs de vie et pour partager équitablement l'aide aux organismes du milieu.

Bottin de la corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides

De nombreux organismes sociaux, sportifs, culturels et d'entraide existent sur le territoire de la ville de Mont-Laurier. Afin de consulter le bottin des ressources communautaires de la MRC d'Antoine-Labelle, la ville invite les citoyens à visiter le site Internet de la Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides.

 www.cdchl.org/bottin-des-ressources





Centre-ville en action !

Le parc Toussaint-Lachapelle situé au cœur du centre-ville de Mont-Laurier offre une programmation estivale haute en couleur. En plus d'accueillir une exposition permanente de photos historiques de la ville de Mont-Laurier, ce parc présente également les Concerts du parc et les soirées Ciné-pop les jeudis d'été.

Situées aux abords de la rivière du Lièvre, les chutes du Rapide de l'Original à proximité du parc sont illuminées le soir, et ce, tout au long de l'année pour le grand bonheur des passants.

La rue de la Madone revitalisée en 2021 propose également des boutiques qui vous permettront de découvrir les saveurs locales et rencontrer les commerçants du coin. De plus, n'hésitez pas à visiter les nombreux producteurs maraîchers et agricoles du territoire!

Consultez la section Événements du site Internet de Mont-Laurier pour découvrir les activités proposées par la Ville et celles des organismes.

 www.villemontlaurier.qc.ca

Programmation culturelle gratuite au cœur du centre-ville!

Le parc Toussaint-Lachapelle accueille tous les étés les Concerts du parc et les soirées Ciné-pop! Profitez des spectacles de musique qui soulignent les talents des artistes québécois et du cinéma en plein air qui dévoile une programmation familiale.

Les Mardis j'anime ma ville propose également tous les mardis de l'été de l'animation à la Place Bilodeau-Pellerin permettant aux citoyens de découvrir ou de participer à différents types d'art, dont la danse, le piano, la création d'une toile collective ou encore assister à un spectacle de magie.

Les activités débutent à la fin du mois de juin pour se terminer à la fin du mois d'août avant la rentrée scolaire.

Au fil des ans, la Ville de Mont-Laurier partage avec tous les citoyens la fierté de maintenir et soutenir un développement culturel de qualité dans notre communauté. Grâce aux effets de plusieurs organismes, les citoyens de tous les âges ont accès à une vie culturelle dynamique. Par ailleurs, la Ville s'est dotée d'une politique culturelle afin de s'engager auprès de ses citoyens à conserver un milieu de vie riche en matière de culture.







Pour connaître l'ensemble des activités en prévision de la saison estivale, visitez la section Événements au :

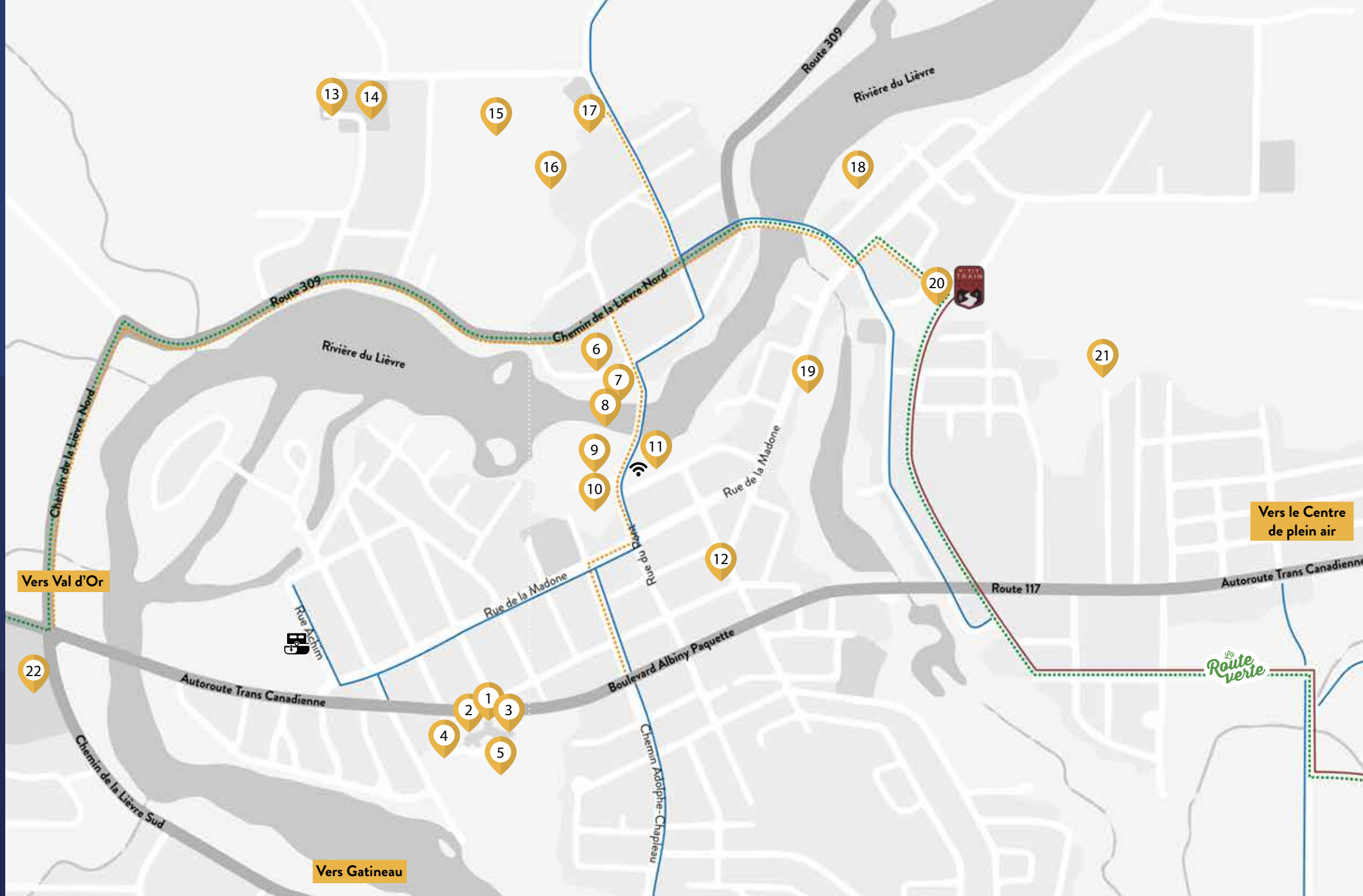
 www.villemontlaurier.qc.ca



**Un attrait incontournable
au cœur de la ville**

Carte de Mont-Laurier

- 1 Hôtel de ville
- 2 Bureau d'accueil touristique
- 3 Centre d'exposition
- 4 Halte VR
- 5 Sentier intergénérationnel
- 6 Maison patrimoniale Solime-Alix
- 7 Centrale électrique de Mont-Laurier
- 8 Chutes illuminées du Rapide de l'Orignal
- 9 Salle de spectacle Espace Théâtre
- 10 Cathédrale Notre-Dame-de-Fourvière
- 11 Parc Toussaint-Lachapelle
- 12 Place Bilodeau-Pellerin
- 13 Centre collégial de Mont-Laurier
- 14 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- 15 Jeux d'eau et plateaux sportifs
- 16 Piscine municipale
- 17 Centre sportif Jacques-Lesage
- 18 Le parc des Canotiers Gill Tinkler
- 19 Cinéma Laurier
- 20 La Gare (km 200 du P'tit Train du nord)
- 21 Parc Ernest-Léonard
- 22 Hôpital
-  Station de vidange
-  Connection wifi
-  Route verte
-  Le Petit Train du Nord
-  Réseau cyclable urbain
-  Parcours urbain de VTT






Espace Théâtre

L'Espace Théâtre offre une programmation de spectacles multidisciplinaire et diversifiée. Une foule d'activités est offerte à l'année et pour tous les goûts. Profitez de spectacles de musique d'artistes de renom ou encore assistez à une pièce de théâtre au cœur du centre-ville de Mont-Laurier!

En plus de sa programmation de spectacles annuelle, l'Espace Théâtre loue ses espaces à des promoteurs pour des événements corporatifs de tous genres.

Dans un décor charmant, avec une vue unique sur la rivière du Lièvre, vous aurez la chance de découvrir ce lieu incontournable des Laurentides.

 www.espacetheatre.com



**Une salle multifonctionnelle
unique dans les Laurentides!**



**Un joyau du
pôle culturel**

Cathédrale Notre-Dame-de-Fourvière

Après une première église bâtie en 1903 et la nomination de Mont-Laurier comme chef-lieu religieux, avec la création du nouveau diocèse, une cathédrale de style gothique fut construite en 1918 par Samuel Ouellette, selon les plans des architectes Viau et Venne de Montréal. Construite avec des pierres d'une carrière de granit gris, son intérieur est fini en plâtre. La nef à colonnades longe les longs pans et forme des arcades à ogives; les pans sont percés de fenêtres à vitraux.

Elle fut hélas détruite le 1er février 1982. La façade en granit gris a, par chance, survécu à l'incendie. Dans le grand clocher se trouvaient trois cloches. Celle qui a survécu au désastre fut nommée Notre-Dame. Sur les gravures, il y a des anges et des épis de blé, lesquels font référence à l'abondance. Sur les anses, on aperçoit des visages de gargouilles.

En avril 1984, les travaux de reconstruction de la nouvelle cathédrale débutent et son inauguration a lieu le 28 octobre 1984.

Aujourd'hui, la cathédrale demeure un joyau important du pôle culturel situé au centre-ville de Mont-Laurier.

Bibliothèque

La Bibliothèque de Mont-Laurier offre une foule de services à ses usagers. De nombreuses activités culturelles sont organisées chaque mois pour les enfants et pour les adultes afin de favoriser la lecture et ainsi créer de nouvelles rencontres.

L'accès à la bibliothèque est gratuit pour tous :

- Ordinateurs fixes - gratuit
- Photocopies et impressions (\$)
- Salle d'étude et wifi
- Programmation d'activités
-

Pour les services suivants, un abonnement est requis :

- Prêt de livres, de trousseaux ou de documents audio et vidéo (aucun frais de retard)
- Prêt entre bibliothèques
- Programme Une naissance un livre disponible gratuitement pour les jeunes enfants.
- Une foule de ressources numériques (Prêt numérique, Biblimags, Généalogie Québec et plus encore) accessibles par le biais du biblio.villemontlaurier.qc.ca

Pour s'abonner gratuitement, les citoyens doivent simplement se présenter à la Bibliothèque de Mont-Laurier avec une preuve de résidence.

Pour connaître les activités organisées par la Bibliothèque de Mont-Laurier, visitez la page Facebook de Bibliothèque Mont-Laurier ou le site Internet.

 www.biblio.villemontlaurier.qc.ca

Coordonnées de la bibliothèque
385, rue du Pont
Téléphone : 819 623-1221, poste 750
Courriel : bibliotheque@villemontlaurier.qc.ca

Inscriptions en ligne avec la plateforme Amilia

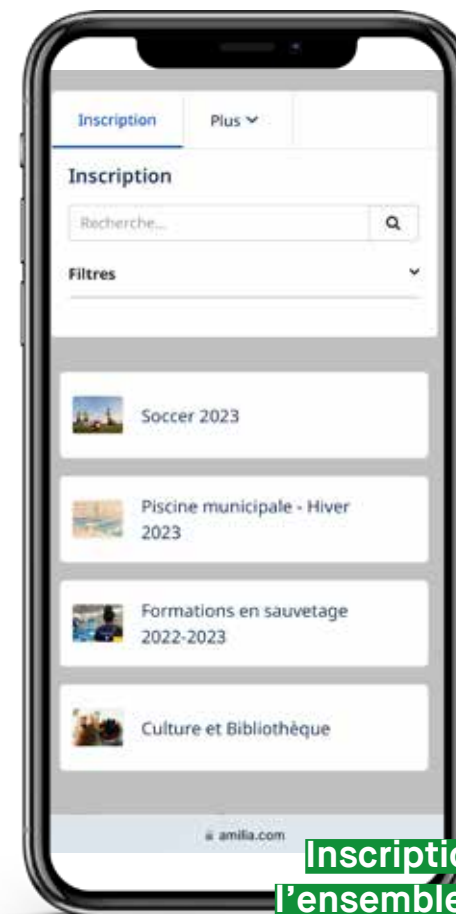
La Ville de Mont-Laurier offre un réseau complet d'équipements sportifs accessibles pour tous les citoyens du territoire. Plusieurs associations sportives composées de bénévoles proposent de nombreuses activités permettant ainsi la pratique de sport selon l'intérêt du citoyen. La plateforme d'inscription Amilia permet de regrouper à un seul endroit l'ensemble des inscriptions sportives et culturelles. Une plateforme transactionnelle simple et rapide qui permet de sélectionner les activités auxquelles chaque membre de la famille aimerait y participer.

- Club de natation et cours de natation
- Formations premiers soins et Formation en sauvetage
- Association de soccer et de futsal
- Association de balle-molle
- Association de Hockey mineur
- Club de patinage artistique et mini-glace
- Camp de jour de la ville de Mont-Laurier
- Activités culturelles offertes par les Bibliothèques de Mont-Laurier

Besoin d'aide avec la plateforme Amilia? Un guide d'utilisation est également disponible en ligne afin de faciliter la procédure d'inscription au villemontlaurier.qc.ca, sous l'onglet Loisirs et culture, Inscription aux activités.

Pour plus d'informations, veuillez composer le 819 623-1221, poste 700.

 www.villemontlaurier.qc.ca



Inscriptions simples et rapides en ligne pour l'ensemble des activités sportives et culturelles

Installations sportives

La Ville de Mont-Laurier propose également aux citoyens un pôle sportif nouvellement revitalisé. L'accès est gratuit et aucune réservation n'est requise pour l'utilisation des aires de jeu.



Extérieur

- 6 terrains de tennis
- 2 terrains de soccer
- 1 terrain de football synthétique
- 1 terrain de balle-molle
- 2 terrains de volleyball de plage
- 3 terrains de pickleball
- 1 terrain de basketball
- 1 « skate-park »
- Jeux d'eau intergénérationnel
- Modules de jeux pour enfant

Intérieur

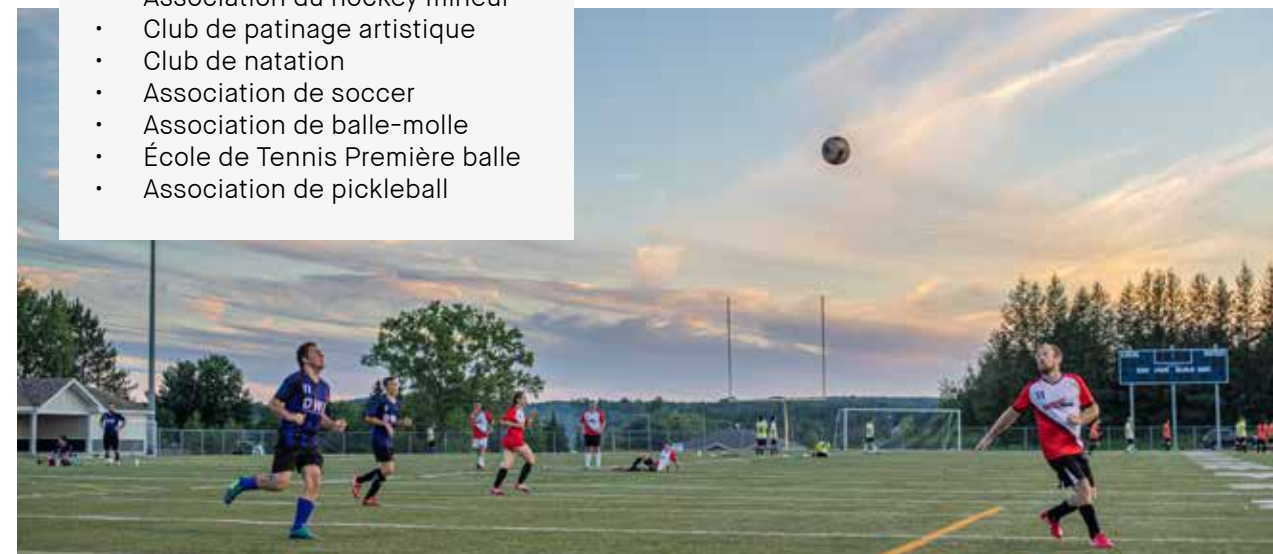
- Piscine municipale
- Centre sportif Jacques-Lesage
- Gymnases intérieurs partagés avec la polyvalente



Des cours pour tous les niveaux et tous les goûts!

Par ailleurs, de nombreuses associations sportives proposent également des cours et des compétitions interrégionales.

- Association du hockey mineur
- Club de patinage artistique
- Club de natation
- Association de soccer
- Association de balle-molle
- École de Tennis Première balle
- Association de pickleball



Camp de jour

Offert pour les enfants âgés de 5 à 12 ans, le camp de jour de Mont-Laurier propose chaque été une programmation prévue selon une thématique ludique et dynamique. En plus des différentes activités sportives et culturelles planifiées par les animateurs et les activités spéciales proposées aux enfants sur le site du camp, des sorties sont aussi prévues à la plage du Lac-des-Sources, au Parc régional de la Montagne du Diable et au Centre de plein air Mont-Laurier. Ces sorties leur permettent de découvrir des sites naturels exceptionnels où diverses activités de plein air sont offertes.

Rappelons que le camp de jour se déroule au pôle sportif de Mont-Laurier où des jeux d'eau sont aménagés en plus de nombreux plateaux sportifs de grande qualité qui demeurent à la disposition des animateurs pour le grand bonheur des enfants.

La majorité des inscriptions sportives et celles du camp de jour sont effectuées par le biais de la plateforme d'inscription Amilia à partir du site Internet de la ville de Mont-Laurier. Afin de connaître les dates des périodes d'inscription aux activités, la Ville invite les citoyens à s'abonner à l'infolettre citoyenne, à visiter régulièrement le site Internet ou en suivant les pages de la Ville sur les réseaux sociaux.

Espaces verts et parcs

Plusieurs parcs et espaces verts municipaux sont également à la disponibilité des citoyens pour un moment de répit ou pour des activités de loisirs. Des équipements récréatifs extérieurs pour les enfants sont disponibles sur la plupart de ces sites.

À noter que tous les parcs et espaces verts municipaux sont ouverts de 7h à 23h, sauf avis contraire. De plus, les chiens maintenus en laisse sont acceptés dans l'ensemble des parcs municipaux.

Plage du Lac-des-Sources

La plage est ouverte de la fin juin jusqu'à la mi-août et offre également la présence de sauveteurs qui assurent la sécurité des baigneurs. L'accès à la plage et au stationnement est gratuit en tout temps. Un accès pour les personnes à mobilité réduite est également disponible.

Des modules de jeux pour les enfants et un terrain de volley-ball sont aménagés sur le site. Il est notamment possible de faire un pique-nique lors de votre sortie, par contre, à noter qu'aucun contenant de verre ni alcool ne sont tolérés.



Parc à neige

Le parc à neige est situé dans le parc Ernest-Léonard, près de l'école de la Carrière (654, rue Léonard). Il fait le bonheur des amateurs de planche à neige et de glissade en famille.

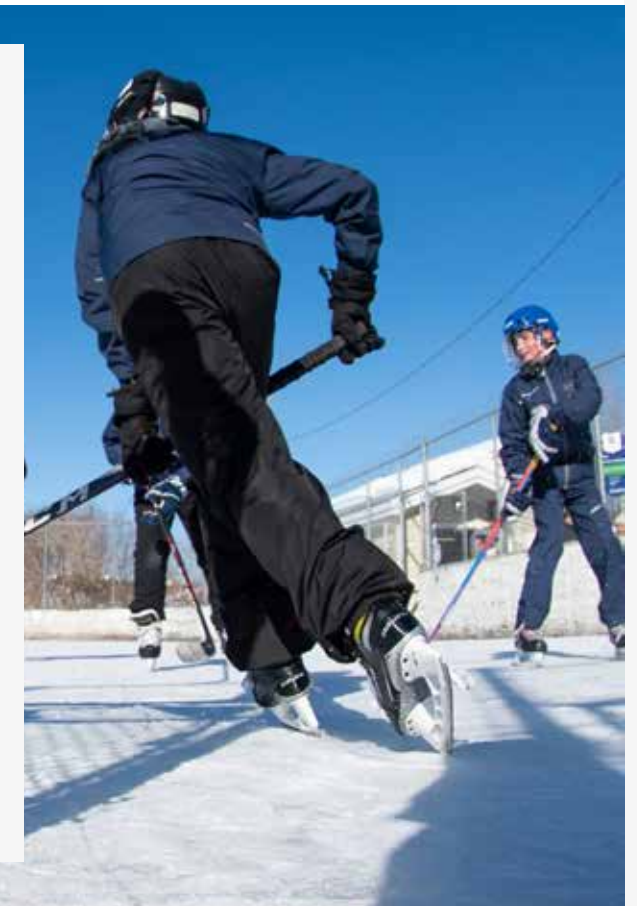
Le site est ouvert en saison 7 jours / 7 et il est par ailleurs éclairé jusqu'à 22 heures.

Patinoires extérieures

Six patinoires extérieures sont accessibles gratuitement de décembre à mars, certaines d'entre elles sont juxtaposées à des aires de patinage libre.

On peut y pratiquer le patinage, le hockey ou le ballon-balai. À chaque emplacement, un abri chauffé est à la disposition des usagers.

- Patinoire Lafleur (rue Lafleur) – aire de patinage libre
- Patinoire Jean XXIII (rue Achim) – aire de patinage libre
- Patinoire de la Carrière
- Patinoire de Saint-Jean-sur-le-Lac (1430, boulevard Des Ruisseaux)
- Patinoire du secteur de l'hôpital (2343, chemin du 4e-Rang sud)



Centre de plein air quatre saisons à quelques minutes du centre-ville

Centre de plein air

Ce site à quelques minutes du centre-ville plaira aux amateurs de plein air et de randonnée. Ces sentiers aménagés permettent aux familles d'y accéder facilement tout en profitant de paysages naturels à quelques kilomètres du secteur urbain de la ville de Mont-Laurier.

Les sentiers de ski de fond, de raquette et de randonnée pédestre, aux abords du magnifique lac Thibault, sont ouverts de la mi-décembre à la fin mars. La location d'équipement est disponible sur le site et gratuite pour les enfants âgés de moins de 12 ans.

Le Centre de plein air de Mont-Laurier vous offre plus de 72 km de pistes, de débutant à expert, en passant par intermédiaire.

Pour consulter les tarifs et les activités du moment, visitez le site Internet du Centre de plein air Mont-Laurier

Coordonnées du Centre de plein air de Mont-Laurier
1831, boul. Albiny-Paquette, Mont-Laurier, QC J9L 3G6
Téléphone : 819 623-5520
info@centrepleinairml.com

 www.centrepleinairml.com

3 Parcs régionaux à proximité

Parc régional de la Montagne du Diable

Le Parc régional Montagne du Diable est un vaste territoire sauvage de 10 000 hectares situé à Ferme-Neuve dans les Hautes-Laurentides. Plusieurs activités y sont offertes, entre autres, de la randonnée pédestre, de la raquette, du vélo de montagne, du canot, du kayak, surf à pagaie, ski classique, nordique, pas de patin, ski hok, fat bike. Ce parc régional quatre-saisons demeure un incontournable dans la région pour sa fabuleuse chute du Windigo, ses hébergements situés à des endroits paradisiaques pour les amateurs de plein air.

Coordonnées du Parc régional de la Montagne du Diable
1100, chemin Léandre Meilleur, Ferme-Neuve, Qc, J0W 1C0
Téléphone : 819 587-3882

 www.parcmontagnedudiable.com



Crédit photo: Parc régional de la Montagne du Diable

Un terrain de jeu incontournable pour les amateurs de plein-air


Parc régional du Réservoir Kiamika

L'endroit idéal pour profiter de la nature, des kilomètres de plage et un paradis pour les pêcheurs et adeptes d'activités nautiques (bateau, canot, kayak, baignade).

Si vous croyez qu'une forêt en vaut une autre, c'est que vous ne connaissez pas encore le Parc régional Kiamika! Pour des activités en toute saison qui sortent de l'ordinaire, c'est naturellement le Kiamika.

Troquez le banal pour la dimension magique du Kiamika avec des kilomètres de plages sablonneuses et du camping en toute intimité, la pêche et le canot, le kayak et l'observation de la faune, la chasse et le traîneau à chiens, la raquette et... tellement d'activités à la mode des Québécois. Parce qu'au Parc régional Kiamika, la nature est à la hausse!

Coordonnées du Parc régional du Réservoir Kiamika
1850, boul. Fernand-Lafontaine Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0
info@reservoirkiamika.org
819 278-5402

 www.reservoirkiamika.org



Crédit photo: Parc régional du Réservoir Kiamika

Parc régional du Poisson Blanc

Le Parc régional du Poisson Blanc est un vaste territoire voué à la pratique d'activités récréatives en plein air à Notre-Dame-du-Laus, dans les Laurentides. Le territoire du Parc s'articule autour du magnifique réservoir du Poisson Blanc, un plan d'eau de 85 km² parsemé d'une centaine d'îles sur lesquelles sont aménagés des sites de camping sauvage qu'il est possible de réserver en ligne. Des canots, des kayaks et des surfs à pagaie (SUP) sont également disponibles en réservation pour s'y rendre.

Coordonnées du Parc régional du Poisson Blanc
37 ch de la Truite, Notre-Dame-Du-Laus, Qc, J0X 2M0
Téléphone : 819 767-2999
Courriel : info@poissonblanc.ca

 www.poissonblanc.ca

Crédit photo: Parc régional du Poisson blanc



Avec ses plages de sable, son eau claire et ses points de vue surplombant l'archipel, ce territoire ne ressemble à aucun autre.

Pôle du savoir

Un pôle du savoir à quelques pas du pôle sportif

Mont-Laurier offre plusieurs opportunités en matière d'éducation. En plus de regrouper cinq écoles primaires et une école secondaire, un centre de formation professionnel propose également de nombreux

Études de niveau supérieur

Les citoyens peuvent étudier au pavillon du CÉGEP de Saint-Jérôme établi à Mont-Laurier en plus de poursuivre leurs études à l'Université du Québec de l'Abitibi-Témiscamingue (UQAT) où des cours sont aussi offerts à Mont-Laurier. Que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la foresterie ou de la gestion, les opportunités sont nombreuses et flexibles.

Ces infrastructures se trouvent à quelques pas seulement du pôle sportif où les étudiants peuvent s'adonner à leur sport favori, et ce, gratuitement. De plus, le plan cyclable urbain joint désormais le pôle sportif et le pôle du savoir du centre-ville de Mont-Laurier.

 www.uqat.ca

 www.ccml.cstj.qc.ca

 www.cfpml.qc.ca



Famille et éducation

Centres de la petite enfance (CPE)

Des Centres de la petite enfance (CPE) sont notamment disponibles sur le territoire offrant ainsi des services éducatifs, sécuritaires et de qualité aux enfants du préscolaire. Des milieux familiaux subventionnés et non subventionnés sont également disponibles pour les enfants.

CPE les Vers à choux
404, rue Chasles
Mont-Laurier (Québec) J9L 2T9.
(819) 623-4242

CPE la Fourmilière
566, rue Panet,
Mont-Laurier, QC J9L 3A1.
(819) 623-7166

CPE la Fourmilière (Château Parent)
699, rue Parent,
Mont-Laurier, QC J9L 2J8
(819) 623-7166

Les écoles primaires

Cinq écoles primaires sont réparties sur le territoire afin d'offrir un milieu d'étude à proximité du lieu de résidence de l'élève. Un transport scolaire dessert notamment le territoire afin de favoriser les déplacements des élèves jusqu'aux établissements scolaires.



L'école secondaire

Une fois le primaire complété, l'école Polyvalente Saint-Joseph accueille les étudiants pour la réussite de leurs études de niveau secondaire. Le Centre Christ-Roi offre également de la formation pour les adultes qui désirent réussir des cours spécifiques ou obtenir leur diplôme d'études secondaires.

École Polyvalente Saint-Joseph
565, rue de la Montagne,
Mont-Laurier, QC J9L 2C9.
(819) 623-4113

Mobilité active et transport collectif

Transport collectif

Le Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL) propose un service de transport collectif auprès de l'ensemble des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle.

Les déplacements des résidents de la MRC Antoine-Labelle vers les deux principales villes (Mont-Laurier et Rivière-Rouge) se font en utilisant les places disponibles de transports existants: transport scolaire et transport adapté. Cette façon de faire permet au TACAL de vous offrir des déplacements sécuritaires et fiables.

Les deux principales villes de la MRC, Mont-Laurier et Rivière-Rouge, ont un taxibus afin de permettre aux personnes de se déplacer d'un endroit à l'autre de la ville. Afin de consulter les itinéraires et pour remplir une demande de transport, rendez-vous sur le site Internet du TACAL au tocal.ca ou en composant le 819 623-5565.

Mobilité active

Un plan de réseau cyclable urbain sera aussi déployé à compter de l'été 2023 reliant le parc linéaire le P'tit train du Nord ainsi que les principales artères du centre-ville et du pôle sportif. À compter de l'été 2023, il sera possible de circuler à vélo de manière sécuritaire pour accéder aux principales infrastructures du centre-ville, aux écoles ainsi qu'aux différents plateaux sportifs. Plusieurs phases de développement sont à venir en matière de développement cyclable afin de desservir également les quartiers à proximité du secteur urbain. La Ville de Mont-Laurier proposera notamment des installations favorisant ainsi l'utilisation de la bicyclette, un moyen de transport fiable, écoresponsable et économique!

Parc linéaire le P'tit Train du Nord

Le parc linéaire le P'tit Train du Nord offre une piste cyclable sur 234 kilomètres à partir de Saint-Jérôme jusqu'au kilomètre 200 situé à Mont-Laurier. Cette piste récréotouristique et sécuritaire est grandement appréciée des touristes comme des résidents. Activité idéale en famille ou en solo, la piste offre aux usagers des paysages spectaculaires et des aires de repos à proximité de lacs majestueux.

Pour plus d'information concernant le Parc linéaire du P'tit Train du Nord, cliquez ici : <https://ptittraindunord.com/>

 www.ptittraindunord.com



Animaux

Registre des chiens

Les propriétaires de chien doivent procéder à l'enregistrement de leur animal à la Ville de Mont-Laurier. Ce registre est obligatoire conformément au Règlement d'application de la Loi du gouvernement provincial visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

L'enregistrement peut se faire via le formulaire disponible au www.villemontlaurier.qc.ca sous la rubrique Services aux citoyens/formulaires, plaintes et requête. Le propriétaire sera redirigé vers la plateforme numérique Amilia pour procéder à l'enregistrement de son animal. Un tutoriel est également disponible pour faciliter l'utilisation de la plateforme en lien avec le registre des chiens.

Puis-je me promener dans les parcs de la ville avec mon chien?

Oui, à condition que votre chien soit tenu en laisse. S'il pèse plus de 20kg, il doit également porter un licou ou un harnais. Les chiens sont permis dans l'ensemble des parcs de la Ville à l'exception de la plage publique du Lac-des-Sources. La Ville compte sur la précieuse collaboration des propriétaires des animaux afin de conserver la propreté de ses espaces verts.

Que faire s'il y a présence d'un animal errant ou mort sur le territoire?

Si vous constatez sur le territoire qu'un animal est errant ou mort, la Ville de Mont-Laurier vous invite à contacter le service du Greffe et des affaires juridiques en composant le 819 623-1221, poste 140.

VIE ÉCONOMIQUE

Région en croissance

La Ville de Mont-Laurier connaît actuellement une effervescence économique. Celle-ci se démarque par son emplacement stratégique au centre des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, l'Outaouais et la grande région de Montréal. Mont-Laurier offre tous les services des grands centres urbains à proximité de milieux naturels exceptionnels.



Parcs industriels

La Ville de Mont-Laurier possède deux parcs industriels. Le premier parc industriel Léger est composé d'industries liées, entre autres, au domaine de la carrosserie, de la forêt et du transport.

Le Parc industriel de la Lièvre, situé sur la route Eugène-Trinquier, contient près d'une dizaine d'entreprises qui ont créé de nouveaux emplois et consolidés près de 300 emplois. Ce parc a pour objectif de développer un créneau unique dans le domaine de la bioéconomie forestière.

Ce secteur économique demeure important dans la région tout comme l'agriculture et l'agroalimentaire.

La Ville poursuit son élan de dynamisme économique au sein de la région et continue d'assurer son rôle de « leadership » à titre de ville centre de la MRC d'Antoine-Labelle.

Maison de l'entrepreneur

La Maison de l'entrepreneur accompagne les entrepreneurs ou les futurs entrepreneurs à débiter ou progresser en affaires. Que vous soyez au démarrage d'une entreprise en croissance ou en transfert, les nombreux services offerts peuvent vous guider vers des ressources et des solutions viables.

La Maison de l'entrepreneur regroupe le CLD d'Antoine-Labelle, la Chambre de commerce de Mont-Laurier, la SADC d'Antoine-Labelle, Zone Emploi ainsi que les différents établissements scolaires (CFP, CÉGEP et UQAT).

Coordonnées de la Maison de l'entrepreneur

601, rue de la Madone

Téléphone : 819 623-1540

Courriel : info@maison-e.ca

 www.maison-e.ca

Zone Emploi

Vous êtes un nouveau résident dans la région? Les services de Zone Emploi sont faits pour soutenir tous ceux et celles qui souhaitent s'y installer, étape par étape.

En voici quelques exemples:

- Séjours exploratoires à la découverte de la région
- Recherche de logement
- Recherche de stages, de formation ou d'emploi
- Soutien à la création d'un réseau de contacts
- Maillage avec les entreprises d'ici

L'objectif de Zone Emploi est de faire équipe avec les individus et leur famille afin de les diriger auprès des bonnes ressources et d'optimiser leur expérience sur le territoire.

 www.zemploi.com

Aéroport régional de Mont-Laurier

L'aéroport situé dans le secteur des Ruisseaux se trouve à quelques kilomètres du centre-ville de Mont-Laurier. La réfection récente de la piste permet aux entrepreneurs et aux touristes d'atterrir sur le territoire pour faire le plein d'essence ou pour profiter d'une visite touristique de la ville. Situé face à la plage du Lac-des-Sources, l'aéroport régional a un emplacement stratégique à proximité du centre-ville qui permet également aux avions-ambulances de transférer les patients rapidement du centre trauma de Mont-Laurier jusqu'aux hôpitaux situés dans les grands centres.

L'Association des pilotes et propriétaires d'aéronefs (APPA) est responsable du service de carburant à l'aéroport, 24 heures par jour et 7 jours par semaine.

Coordonnées de l'Aéroport de Mont-Laurier

1260, boulevard Des Ruisseaux

Téléphone : 819 623-5475

Courriel : info@aeroportmontlaurier.com

Tous les services aux entreprises au même endroit

Crédit photo: Maison de l'Entrepreneur

RESTEZ INFORMÉ



La ville de Mont-Laurier propose une multitude d'outils afin de tenir informés ses citoyens. En plus de son site Internet qui regroupe l'ensemble des informations des différents services offerts par la Ville, il est également possible de s'inscrire à l'infolettre numérique, à l'alerte citoyenne et de s'informer par le biais des réseaux sociaux de la Ville de Mont-Laurier, dont Facebook, Instagram et Linked In.

Alerte citoyenne

Une fois résident de la ville de Mont-Laurier, il est fortement suggéré de créer son portail citoyen en s'inscrivant à l'alerte citoyenne au villemontlaurier.qc.ca.

Un outil numérique qui permet de vous informer rapidement lors de situation d'urgence dans la ville. Que ce soit pour un avis d'ébullition, un risque d'inondation ou toute autre situation d'urgence, un message enregistré provenant de la Ville sera envoyé directement à votre ligne résidentielle ou par SMS (texto) sur votre cellulaire ou encore par courriel selon votre choix sélectionné lors de l'inscription.

De plus, cet outil permet de cibler les secteurs principalement touchés si une situation d'urgence est localisée à un endroit spécifique. Les communications seront transmises uniquement aux abonnés qui résident le quartier où la situation est survenue.

Ce système automatisé d'alerte facilite les communications avec les citoyens lors de situations telles que :

- Avis d'ébullition d'eau ;
- Bris d'une conduite d'aqueduc ;
- Fermeture imprévue de rues ;
- Travaux majeurs ;
- Inondation ;
- Avis d'évacuation.

Inscription simple et rapide

En quelques clics, le citoyen a la possibilité de remplir son formulaire d'inscription à l'alerte citoyenne au villemontlaurier.qc.ca, onglet Alerte citoyenne.

 www.villemontlaurier.qc.ca

Infolettre numérique

Inscrivez-vous dès maintenant à l'infolettre citoyenne numérique afin de recevoir les informations et les activités en lien avec la Ville de Mont-Laurier. Que ce soit pour les inscriptions sportives, culturelles ou encore pour connaître les projets en développement ou les actualités de la ville de Mont-Laurier, une infolettre mensuelle sera envoyée afin de vous informer.

Foire aux questions

Règlements

À quel moment les abris d'hiver temporaires sont-ils permis?

Un abri d'hiver pour véhicule de toute sorte incluant tout engin motorisé comme le bateau, la motocyclette, l'avion, la motomarine, le véhicule récréatif, la roulotte, la caravane, le tracteur et autre sont autorisés du 15 octobre au 15 mai de l'année suivante, passé ces dates, l'abri doit être démantelé (toile et structure).

Quelle est la période d'interdiction pour le stationnement dans les rues?

En vertu du Règlement numéro 335 relatif à la circulation et au stationnement, il est interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics entre minuit et 7 heures du 15 novembre au 15 avril.

Quand les ventes-débarras (vente de garage) sont-elles autorisées?

Les ventes-débarras sont autorisées pendant les fins de semaine de la fête des Patriotes au mois de mai et de la fête du Travail en septembre. Sachez toutefois que certaines règles doivent être respectées. Malgré le fait qu'aucun permis ne soit requis pour la planification d'une vente-débarras, pour des raisons de sécurité, les citoyens doivent les prévoir sur une propriété privée et non sur les trottoirs de la ville ou dans les rues.

Comment puis-je procéder au paiement d'un constat d'infraction?

Comme indiqué sur le constat d'infraction, vous avez 30 jours pour acquitter la totalité du montant d'amende, de frais et de la contribution réclamés.

Modes de paiement acceptés :

- Par constats express au villemontlaurier.qc.ca, onglet Services aux citoyens, paiement d'un constat
- par paiement direct ou argent comptant, en vous présentant au comptoir de service de perception de l'hôtel de ville, au 300, boulevard Albiny-Paquette, Mont-Laurier, J9L 1J9;
- par carte de crédit en joignant le comptoir de perception au 819 623-1221, poste 120;
- par la poste en utilisant l'enveloppe de retour jointe à votre constat d'infraction;
- dans toutes les institutions financières Desjardins, en mentionnant le code SIPC-602.

Travaux publics

Comment puis-je signaler un nid-de-poule, la présence d'un arbre sur la chaussée ou encore un lampadaire défectueux?

Pour signaler l'un de ces trois éléments énumérés ci-dessus, notez sa localisation et contactez le Service des travaux publics et de l'ingénierie au 819 623-1221, poste 300.

Lors de la saison hivernale, comment puis-je signaler un oubli de secteur lors des opérations de déneigement?

Toute requête en lien avec les opérations de déneigement doit être signalée au Service des travaux publics et de l'ingénierie, joignable au 819 623-1221, poste 300.

La Ville demande toutefois la collaboration de ses citoyens lors de tempête hivernale majeure. Mont-Laurier représente un vaste territoire et de nombreux kilomètres de routes et de chemins doivent être entretenus.

Collecte des matières

Que faire si un bac est brisé pour les collectes des matières?

Pour obtenir de nouveaux bacs en cas de bris, la Ville invite les citoyens à contacter le 819 623-1221, poste 122.

Où puis-je consulter le calendrier des collectes régulières et d'encombrants?

Consultez le calendrier des collectes selon votre secteur de collecte sur le site Internet de la Régie intermunicipale de la Lièvre : <http://www.ridl.ca/>

Comment puis-je signaler une collecte oubliée?

Pour signaler l'oubli d'une collecte, vous pouvez communiquer directement avec la Régie intermunicipale de la Lièvre au (819) 623-7382, poste 2.



Prévention incendie

Quel type de foyer dois-je posséder pour un feu de plaisance ?

Si vous êtes résident du secteur rural, vous pouvez utiliser un rond de pierre ou un foyer pare-étincelles. Si vous demeurez dans le secteur urbain vous devez seulement utiliser un foyer pare-étincelles, car les bâtiments sont très près l'un de l'autre.

GUIDE DU CITOYEN

Remerciements

Mathieu Lefrançois (Octave) Création visuelle et infographie
Nicolas Aubry (Zoom multimédia) photographie
Société d'histoire et de la généalogie des Hautes-Laurentides

 www.villemontlaurier.qc.ca

